

## PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 AVRIL 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le neuf avril à vingt heures trente, le conseil municipal de Saint-Eugène, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Pascal MOUNIER, Maire.

Date de convocation : 2 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : MM. MOUNIER Pascal. BARATANGE Dimitri. LORION William. THUBIN Yves. GAY Hervé - HAUMONT Christian. LEMBERT Joël – Mmes FLEURY Céline. LORION Nathalie.

Absents excusés : Mme LOUREIRO Sandrine. M. LANGLADE Ludovic

Secrétaire de séance : M. BARATANGE Dimitri

### Ordre du jour :

- **Vote du compte administratif 2023**
- **Affectation du résultat**
- **Vote des taux d'imposition des 4 taxes**
- **Préparation et vote du budget 2024**
- **Etude devis petit outillage**
- **Questions diverses**

### VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le maire présente les dépenses et recettes réalisées en 2023 et le conseil vote à l'unanimité le compte administratif comme suit :

#### Section d'investissement :

Dépenses	23 209.30
Recettes	- 672.77
	<u>22 536.53</u>
+ excédent reporté :	+ 48 438.75

Excédent d'investissement 2023 = 25 902.22 €

Restes à réaliser : Néant

➔ il n'y pas de **besoin de financement**, car la section d'investissement est excédentaire.

➔ On reporte donc les **25 902.22 € au compte 001 en RI au budget 2024**.

#### Section de fonctionnement :

Recettes	302 279.86
Dépenses	- 223 411.69
Excédent	78 868.17
+ excédent reporté	+ 417 920.64

Excédent de fonctionnement 2023 = **496 788.81 €** ➔ à reporter au compte 002 en RF

### AFFECTATION DU RESULTAT

<b>Excédent d'investissement à reporter</b>	<b>Besoin de financement</b>	<b>A reporter au compte 002 en recette de fonctionnement au budget 2024</b>
<b>25 902.22 €</b>	<b>0</b>	<b>496 788.81 €</b>

### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES 4 TAXES

M. le Maire fait lecture de l'état de notification des taux d'imposition pour l'année **2024**. Le produit attendu est de **181 910 €** qui est diminué d'une contribution d'un montant de 60 573 €.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code Général des Impôts et notamment les articles suivants :

- 1379, 1407 et suivants relatifs aux impositions directes locales,
- 1639 A et 1636 B sexies et suivants relatifs au vote des taux,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :**

1 – de maintenir les taux d'imposition en 2024 par rapport à 2023 et de les fixer à :

	<b>Taux 2024</b>
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	<b>26.95 %</b>
Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties	<b>21.82 %</b>
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (Taxe d'habitation sur les logements vacants si instituée)	<b>10.84 %</b>
Cotisation foncière des entreprises (Si EPCI en fiscalité additionnelle)	<b>20.76 %</b>

2 – d'autoriser M le Maire à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et le charge de notifier cette décision aux services préfectoraux.

**PREPARATION ET VOTE DU BUDGET 2024**

Sur proposition du maire, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget comme suit :

**DEPENSES**

Compte	Dépenses FONCTIONNEMENT	Restes à réaliser	BP 2024
011	Dépenses courantes (fournitures diverses)		449 613
012	Frais de personnel		59 700
65	Indemnités des élus + participations diverses		50 935
671	Secours et dots (aide sociale)		600
6817	Créances de plus de 2 ans		900
014	Restitution contributions directes (trop perçu)		60 673
023	Virement à la section d'investissement		230 062
	<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>		<b>852 483</b>

	Dépenses INVESTISSEMENT		
165	Caution locataires		1000
2112	Achat terrains		3000
2128	Aménagement devant mairie		5000
202	Elaboration du PLU		5000
2151	Travaux de voirie		130 000
2131	Travaux église		90 000
2135	Installation alarme		5500
2183	Matériel de bureau		1000
2175	Matériel et outillage		3000
2184	Achat de mobilier		10000
2188	Autres immobilisations corporelles		15000
	<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		<b>268 500</b>

**RECETTES**

Compte	Recettes FONCTIONNEMENT		
70	Remb eau/locataires + concession		1200
73	Impôts locaux et taxes		50 971
74	Dotations de l'Etat		85 853
744	FCTVA/travaux de voirie en fonctionnement		8600
75	Loyers + location SDF		26 500
7788	Produits exceptionnels divers		66019
002	<b>Excédent de fonctionnement</b>		<b>496 788.81</b>
	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>		<b>852 483</b>

Recettes D'INVESTISSEMENT		
10222	FCTVA	2500.78
1323	Subvention du Département	9 045.00
165	Cautions versées par les locataires	990.00
021	Virement de la section de fonctionnement	230 062
0001	Excédent reporté	25 902.22
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>		<b>268 500</b>

### **ETUDE DEVIS PETIT OUTILLAGE**

Le maire présente le devis de la société « Espaces motocultures » pour l'achat de petit outillage suite au vol commis dans l'atelier pour un montant total de 2425 € HT :

- Débroussailleuse 620 € HT
- Tronçonneuse 385 € HT
- Taille haies 470 € HT
- Souffleur aspirateur 350 € HT
- 2 Batteries 450 € HT
- Chargeur 150 € HT

Le conseil valide ce devis.

### **RETORSION CHINOISE CIBLANT LE COGNAC. INQUIETUDES POUR LA FILIERE ET LE TERRITOIRE**

Le Maire fait part d'une résolution sur la rétorsion chinoise ciblant le cognac, et propose de l'adopter afin de soutenir les producteurs locaux.

1. Attendu que le 5 janvier dernier, le ministère Chinois du commerce a annoncé le lancement d'une enquête antidumping ciblant notamment le cognac.
2. Attendu que cette enquête semble liée à des différends commerciaux sans aucun lien avec la filière.
3. Attendu que cette procédure risque de se conclure par l'imposition de droits de douane supplémentaires pour le cognac sur ce marché qui représente environ 25% des expéditions de la filière.
4. Attendu que le cognac joue un rôle essentiel dans l'économie locale et régionale.
5. Au vu des conséquences économiques graves que pourrait avoir cette décision sur l'ensemble de notre territoire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, DECIDE :

De demander unanimement à notre gouvernement, sous l'autorité du président de la République, de tout mettre en œuvre pour que des droits de douane additionnels ne soient pas imposés aux exportations de cognac vers la Chine

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Bureau de vote pour les élections européennes du 9 juin 2024 :
  - Matin 8h-13h : P. MOUNIER - D. BARATANGE – W. LORION
  - Après-midi 13h-18h : S. LOUREIRO – C. FLEURY – N. LORION
- Etude du devis du SDV : le maire présente le devis du SDV pour les travaux de revêtement en grave émulsion de la route du Pérat pour un montant total de 100 718.32 € TTC. Le conseil valide le devis.
- Etude du devis de l'entreprise BACLE qui propose différents forfaits pour le projet de travaux d'exhumation dans le cimetière. Un devis détaillé sera établi quand les concessions à reprendre seront définies. Le conseil retient donc ce devis.
- Le conseil fixe la date du 25 mai pour la réalisation des travaux de calcaire sur les chemins.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

MOUNIER	Pascal	
THUBIN	Yves	
LORION	William	
HAUMONT	Christian	
LOUREIRO	Sandrine	Excusée
GAY	Hervé	
LEMBERT	Joël	
BARATANGE	Dimitri	
FLEURY	Céline	
LORION	Nathalie	
LANGLADE	Ludovic	Excusé